



Inscription « Archer confirmé » 2025/2026

☐ Je reconnais avoir répondu NON à toutes les questions [du questionnaire relatif à l'état de santé du sportif](#)

Dans le cas d'une réponse positive à l'une des questions, je fournis un certificat médical

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ Nationalité : _____ Date du certificat médical : ____/____/____

N° de licence : _____ Type d'Arc : ☐ Arc classique ☐ Arc à poulies ☐ Arc sans viseur

Adresse : _____

Tél. : ____/____/____/____/____ Courriel (obligatoire) : _____

Cotisation annuelle et règlement

Acquittée pour la saison sportive complète. Aucun remboursement ne sera effectué.	Pratique compétition	Pratique club
Adulte (2005 et avant)	☐ 166 €	☐ 154 €
Poussin (2017-2016)	☐ 107 €	
Jeune (2006 et après)	☐ 130 €	
Etudiant (2005 et avant)	☐ 144 €	☐ 132 €
Supplément résidents hors « GPSO »	☐ 15 € uniquement la 1 ^{ère} année d'inscription	

* 2^{ème} club : 90€

Réductions (Le club n'est pas partenaire de l'ANCV)	Montant	
A partir du 3 ^{ème} membre inscrit de la famille	☐ 15 €	
Pass+, Labaz		☐ Justificatif
Carte Famille (CCAS de Chaville)		☐ Justificatif
Pass'Sport		☐ Justificatif
Comité d'Entreprise (préciser le nom) _____		☐ Chèque ☐ Virement bancaire

Location matériel

Location arc d'initiation (2017-2016)	Location arc de perfectionnement complet (avec branches)	Location branches seules
☐ 50 €	☐ 90 € (Caution 150 €)	☐ 30 € (Caution 60 €)

TOTAL	_____ € à l'ordre de CHAVILLE TIR A L'ARC Nombre de chèques : ☐ 1 ☐ 2 ☐ 3
-------	---

Mentions à renseigner

J'autorise la diffusion des prises de vues (photos, vidéos...) sur les supports de communication :

- du club ☐ OUI ☐ NON - de ses partenaires ☐ OUI ☐ NON

Fait, à _____, le _____

Signature obligatoire (pour les mineurs, nom et signature du représentant légal)

Choix des groupes « Entraînement Jeunes »

Le Tir à l'Arc nécessite une pratique régulière et répétée afin de s'assurer d'une bonne progression.
Nous vous recommandons fortement 2 séances par semaine.

Né en	Lundi (Jardin d'Arc)	Mardi (Ferdinand Buisson)	Mercredi (Jardin d'Arc)	Samedi (Jardin d'Arc)	Dimanche (Colette Besson)
2017 - 2016	☐ 17h15-18h30				
2015	☐ 17h15-18h30		☐ 15h-16h30	☐ 14h-15h30	☐ 10h-12h
2014 à 2012			☐ 15h-16h30	☐ 14h-15h30	☐ 10h-12h
2011 et -		☐ 19h45-21h30	☐ 16h30-18h30	☐ 15h30-17h30	☐ 10h-12h

Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs

Représentant légal : _____

Tél. : ____/ ____/ ____/ ____/ ____/ Courriel : _____@_____

J'autorise :

- mon enfant à pratiquer le Tir à l'Arc dans les lieux et créneaux horaires fixés, aux activités et compétitions organisées et proposées par l'association et les structures affiliés à la FFTA.
- le Conseil d'Administration, les formateurs et les responsables de permanence à prévenir les secours le cas échéant.

Je m'engage :

- à prévenir obligatoirement le formateur ou un des dirigeants du club de tout retard ou absence.

L'association décline toute responsabilité en cas de problème survenant en dehors des créneaux et lieux de pratique et s'engage à prévenir de toute modification dans les meilleurs délais.

Mon enfant viendra : ☐ seul/ ☐ accompagné

Mode de transport : _____

Fait pour valoir ce que de droit à _____, le ____/ ____/ ____

Signature du représentant légal :